

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 27 FEVRIER 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS :

- en exercice 29
- présents 19
- votants par procuration 8
- absents 2
- total des votants 27

xxx

Compte rendu de la séance affiché le 2 mars 2020.

xxx

L'an deux mille vingt, le jeudi vingt-sept février, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de Lillebonne, légalement convoqué le dix-huit février, s'est assemblé en session ordinaire dans la salle de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Philippe LEROUX, Maire.

Étaient présents :

M. Philippe LEROUX, Maire,

M. Patrick CIBOIS, Mme Paola MIZAC, Mme Brigitte LEROUX, M. Patrick WALCZAK, Mme Claudine COUTURE, M. Jean-Yves GOGNET, Adjoints,

Mme Martine HERBERT, M. Jean-Marie MOREL, Mme Carole BIGUEUR, M. Damien SIMON, Mme Anne NOËL, M. Yoann LAVERNHE, M. Clément FOUTEL, Mme Christine DECHAMPS, Mme Fabienne MANDEVILLE, M. Mourad BETTAHAR, Mme Sylvie LEGENTIL, M. Kamel BELGHACHEM, Conseillers Municipaux.

Excusés :

M. Xavier PICALET

qui donne pouvoir à M. Patrick WALCZAK

M. Jean-Paul MANGIN

qui donne pouvoir à Mme Sylvie LEGENTIL

M. Romuald HAUCHECORNE

qui donne pouvoir à Mme Carole BIGUEUR

M. Frédéric LE PAGE

qui donne pouvoir à M. Patrick CIBOIS

Mme Fabiola ANQUETIL

qui donne pouvoir à Mme Claudine COUTURE

Mme Bérengère CASTANET (née CADINOT)

qui donne pouvoir à Mme Brigitte LEROUX

M. Paul DHAILLE

qui donne pouvoir à Mme Christine DECHAMPS

M. Teddy LECLERC

qui donne pouvoir à M. Jean-Yves GOGNET

Absents :

Mme Lesline BOIXEL, M. Yann BEUX, Conseillers Municipaux.

formant la majorité des membres en exercice.

M. Kamel BELGHACHEM est nommé, unanimement, secrétaire par le Conseil Municipal à l'ouverture de la séance.

Délibération n°: D.17/02.20

**Objet : Budget Développement Economique
Budget Primitif 2020**

Délibération n°: D.17/02.20

**Objet : Budget Développement Economique
Budget Primitif 2020**

Il est présenté au Conseil Municipal les grandes lignes du budget Développement Economique pour 2020 en vue de son approbation.

Aussi, au regard de ce qui précède,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général des Impôts,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Considérant qu'il convient de poursuivre les actions engagées en matière de développement économique,

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur le Budget Primitif 2020 du budget Développement Economique.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses à la section de fonctionnement s'élèvent à : **946 726,95 €**

Elles comprennent :

- les frais de gestion de biens immobiliers	2 000,00 €
- les taxes foncières	115 000,00 €
- les frais d'entretien (maintenance et entretien du bâtiment)	662 441,54 €
- les assurances (dommages aux biens)	2 200,00 €
- les fluides	5 740,00 €
- les pertes s/ créances irrécouvrables.....	9 000,00 €
- les annulations de titres s/exercices antérieurs.....	1 100,00 €
- les dépenses imprévues	71 000,00 €
- les dotations aux amortissements	45 652,00 €
- le virement à la section d'investissement	32 593,41 €

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à : **946 726,95 €**

Elles comprennent :

- le produit des loyers, la location des salles, des remboursements d'impôts fonciers	382 874,00 €
- l'opération d'ordre de transfert entre sections	501,00 €
- le résultat de fonctionnement reporté	563 351,95 €

Délibération n°: D.17/02.20

**Objet : Budget Développement Economique
Budget Primitif 2020**

SECTION D'INVESTISSEMENT

Les *dépenses* prévues à la section d'investissement s'élèvent à : **242 787,82 €**

Elles comprennent :

- le capital des emprunts (solde).....	1 667,00 €
- les crédits permettant le remboursement éventuel des cautions en cas de départ des locataires.....	11 000,00 €
- les écritures de transfert des études vers les travaux	160,00 €
- l'amortissement des subventions d'investissement reçues	501,00 €
- les travaux reportés (couverture et peinture Batic).....	86 859,82 €
- les études 2020 :	
→ les frais d'étude et les frais d'insertion pour la toiture de Batic	51 000,00 €
- les travaux 2020 :	
→ Futura : le remplacement de l'ascenseur	
→ Batic : des travaux d'aspiration (soufflerie) dans une case commerciale et des travaux de peinture extérieure	91 600,00 €

Les *recettes* prévues de la section d'investissement s'élèvent à : **242 787,82 €**

Elles comprennent :

- les amortissements	45 652,00 €
- les écritures de transfert des études vers les travaux	160,00 €
- l'excédent d'investissement reporté	164 382,41 €
- le virement de la section de fonctionnement	32 593,41 €

Délibération n°: D.17/02.20

**Objet : Budget Développement Economique
Budget Primitif 2020**

Monsieur CIBOIS propose au Conseil Municipal :

- d'adopter le Budget Primitif 2020 du budget Développement Economique qui s'équilibre ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

- RECETTES :

EUROS

Chapitre 70	Ventes de produits et prestations de services	14 620,00 €
Chapitre 75	Autres produits de gestion courante	368 254,00 €
Chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	501,00 €
Chapitre 002	Résultat de fonctionnement reporté	563 351,95 €

*** Total des recettes de la section de fonctionnement : 946 726,95 €**

- DEPENSES :

EUROS

Chapitre 011	Charges à caractère général	787 381,54 €
Chapitre 65	Autres charges de gestion courante	9 000,00 €
Chapitre 67	Charges exceptionnelles	1 100,00 €
Chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	45 652,00 €
Chapitre 022	Dépenses imprévues	71 000,00 €
Chapitre 023	Virement à la section d'investissement	32 593,41 €

*** Total des dépenses de la section de fonctionnement : 946 726,95 €**

Délibération n°: D.17/02.20
Objet : Budget Développement Economique
Budget Primitif 2020

SECTION D'INVESTISSEMENT

- RECETTES :		<u>EUROS</u>
Chapitre 021	Virement de la section de fonctionnement	32 593,41 €
Chapitre 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	45 652,00 €
Chapitre 041	Opérations patrimoniales	160,00 €
Chapitre 001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	164 382,41 €
* Total des recettes de la section d'investissement :		<u>242 787,82 €</u>

- DEPENSES :		<u>EUROS</u>
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilés	12 667,00 €
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	51 000,00 €
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00 €
Chapitre 23	Immobilisations en cours	178 459,82 €
Chapitre 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	501,00 €
Chapitre 041	Opérations patrimoniales	160,00 €
* Total des dépenses de la section d'investissement :		<u>242 787,82 €</u>

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE.

*Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.
Et ont les membres présents signé au registre après lecture.*

*Pour extrait certifié conforme,
le Maire de Lillebonne,*



